

Mohamed MARZOUQI

(Présentation et traduction de Jean Fontaine)

Né le 22 septembre 1916 à El-Aouina, près de Douz, dans le Sud tunisien, il poursuit ses études secondaires à Tunis (annexe de la Zitouna et Khaldouniya). Il obtient le diplôme des sciences pratiques en 1933, la *Ahliya* deux ans plus tard et le *Tahşil* en 1944. Sa première conférence sur la profession de foi de Ma'arri est publiée en 1935 (1), suivie, l'année d'après, d'un petit essai sur la beauté (2).

Condamné à la suite des événements du 9 avril 1938, il passe cinq ans entre la prison et la résidence forcée. Pendant neuf ans, à partir de 1944, il travaille comme journaliste à *An-Nahḍa*. C'est l'époque où il publie son premier recueil de poésies (3), sa première nouvelle (4) et une pièce de théâtre qui obtient le premier prix de la Municipalité en 1950. Trois ans auparavant, il présidait l'association destourienne du Sud-tunisien, fonction qu'il assumera jusqu'à l'autonomie interne. Dans ce cadre, il écrit plusieurs livres sur l'héritage national ou la lutte patriotique (5). Il est également chargé des manuscrits et des publications arabes à l'Institut archéologique. On lui doit ainsi trois éditions de textes (6).

Chef de la division « Littérature populaire » au Ministère de la Culture, il a livré au public le résultat de son patient travail. Deux études analytiques (7) précéderent plusieurs recueils de textes : énigmes (8), compositions primées aux

(1) *Arâ' al-Ma'arrî wa 'aqîdatuhu*, Tunis, Ittiḥâd, 60 p.

(2) *Aşî'at al-ğamâl*.

(3) *Dumû' wa 'awâsîf*, Tunis, 1946, 211 p.

(4) *Ġazâ' al-ḥâ'ima*.

(5) *Ma'rakat az-zallâğ*, Tunis, Manâr, 1961, 200 p. *Tâhir Haddâd, ḥayâtuhu wa atâruhu*, Tunis, Bouslama, 1963, 300 p. *M. Ben Şâliḥ Zuğbâni Dağbâğî*, Tunis, Manâr, 1969, 208 p.

(6) *Abû Râs Muḥammad : Mu'nis al-aḥibbâ'*, Inst. Nat. Arch., 1959, 207 p. *Abû l-Ḥasan al-Ḥuşri*, Tunis, Manâr, 1963, 520 p. *'Ammâd Isfahâni : Ḥarîdat al-qasr*, Tunis, MTE, 1966, 2 t.

(7) *Al-adab aš-ša'bi*, Tunis, MTE, 1967, 239 p. *Ar-ramziyya fi š-šî'r aš-aš-ša'bi*, dans *as-Sabâh*, 31 juil. ; 7, 14, 21, 28 août ; 4 sept. 1969.

(8) *'Abd aš-Şamad qâl kalimât*, Tunis, MTE, 1969, 134 p.

Festivals (9), proverbes développés (10), poésie dialectale nationaliste (11).

Son activité littéraire s'est ressentie de ses occupations. Ses trois recueils de nouvelles datent en effet de l'aube de l'indépendance (12). Ils furent suivis, dix ans plus tard, de son dernier recueil de poèmes (13). Cependant cet arrêt des publications ne signifie nullement arrêt de production (14). Enfin, à ses activités d'écrivain, ne manque même pas une monographie sur la ville de Gabès (15).

Mohamed Marzouqi fait parler de lui depuis longtemps. Très tôt, les journaux publient de brèves études (16) ou des interviews (17). Il faut dire d'ailleurs qu'il a écrit dans 24 périodiques de langue arabe en Tunisie. Il a composé 13 pièces radiophoniques et, sur ses 12 dramatiques, huit ont été jouées. Auteur des scénarios de *Oum Abbas* et du *Rebelle*, films de Omar Khlifi. Nombreuses sont ses chansons, mises en musique par le grand compositeur Khemaïs Ternane et interprétées par Saliha.

C'est donc à juste titre que la Maison de la Culture Ibn Rachiq a pu consacrer une soirée à lui rendre hommage (18).

(9) *Muhtarât min šîr al-mihrâġânât*, Tunis, MTE, 1969.

(10) *Muhtarât min maġallât šâhid*, Tunis, MTE, 1970, 232 p.

(11) *Aš-šîr aš-ša'bi bi l-intibâdât at-taġarruriyya*, Tunis, MTE, 1971, 109 p.

(12) *Arqûb al-ġayr*, Tunis, Librairie Orientale, 1956, 112 p. *Fî sabîl al-ġurriyya*, Tunis, Najah, 1956, 91 p. *Bayna zawġatayn*, Tunis, Kitâb al ba't, 1957, 112 p.

(13) *Baqayâ šabâb*, Tunis, MTE, 1966, 272 p.

(14) Voir interview dans *Qiṣas*, 20 (juillet 1971), pp. 79-84.

(15) *Gabès ġannat al-dunyâ*, Bagdad, 1962, 310 p.

(16) Voir revue *Turayâ*, II/3 (mars 1945), p. 25 et *Zuhra*, 21 mars 1951.

(17) Dans *Usbûc*, 347-8 (31 août-7 septembre 1953).

(18) Voir quelques interventions dans *al-'Amal*, 19 mars 1971.

UN MORT REMUANT (*)

Des dizaines de preuves avancées en vain. Aucune n'a pu convaincre Oncle Mahmoud que les morts se mettaient debout et remuaient seulement quand la mort n'était pas réelle, c'est-à-dire quand ils s'étaient évanouis et que la circulation s'était arrêtée un instant. Oncle Mahmoud s'entêtait dans son opinion. Il l'avait héritée de son milieu. Il avait reçu de ses ancêtres que le mort pouvait se mettre debout et remuer, non pas pour y accomplir de bonnes actions, mais pour faire peur et entreprendre une bataille contre un vivant, tout en étant bien mort. Oncle Mahmoud expliquait ainsi ce phénomène. C'étaient les anges du mort qui remuaient son corps inerte s'il faisait partie des gens de bien, ou bien Satan s'il était méchant. Quand il voyait nos sourires moqueurs devant sa mentalité stupide, il attribuait notre scepticisme à l'infidélité. Il nous criait au visage la phrase bien connue : « Dieu peut faire ce qu'il veut ».

Il nous racontait alors des dizaines d'histoires sur des morts qui bougeaient. On passait à l'écouter d'agréables soirées, inoubliables. Elles nous distraient des soucis de la vie et faisaient du café bruyant un jardin agréable qui n'avait pas son équivalent dans la nature.

Ses histoires sont encore présentes à l'esprit. Combien de fois Oncle Mahmoud ne nous les a-t-il pas répétées dans son langage captivant ! Il les considérait comme des preuves indubitables en la matière. L'une d'elles raconte comment son cousin attrapa des cheveux blancs en une seule nuit après un combat violent avec son frère mort :

* * *

Mon cousin avait à peu près trente ans. Il avait les membres solides, une bonne carrure, un cœur à toute épreuve, des cheveux très noirs. Dieu voulut que son petit frère mourut au désert, loin de chez lui. Il transporta son corps sur un chameau rapide et se dirigea vers le tombeau de ses pères à leur lieu d'origine. La nuit le surprit en chemin. Les ténèbres étaient épaisses. Il ne pouvait se guider qu'à la lueur pâle des étoiles. Soudain le vivant perçut un mouvement sur le dos du chameau. Il leva les yeux vers le cadavre de son frère : le corps inerte se levait en essayant de se débarrasser des liens qui l'attachaient au dos du chameau.

Vous savez bien que le chameau, sous le poids du fardeau, ne s'effraie jamais des mouvements des vivants. En revanche, il a peur et perd le contrôle de lui-même à sentir simplement le mouvement des morts, ou l'apparition du spectre d'un ogre terrible du désert.

(*) Extrait de *Bayna zawġatayn*, pp. 42-48.

L'assistance se mettait à rire en se demandant : comment le chameau peut-il distinguer entre les mouvements des vivants et des morts ?

Ne riez pas, idiots et ignorants, répondait Oncle Mahmoud avec enthousiasme, Dieu peut faire tout ce qu'il veut ! Le chameau n'a-t-il pas un cœur timoré comme celui de l'homme ?

Le chameau eut donc peur et s'enfuit avec son fardeau. Il partit sans but précis, disparaissant dans les ténèbres. Le frère vivant courut derrière lui. Finalement il put le maîtriser. Il se vit contraint de descendre le mort à terre et d'en délivrer le chameau en attendant la lumière du jour. Il s'étendit sur le sol à quelques pas du cadavre de son frère et s'endormit.

Il se réveilla au milieu de la nuit : quelque chose de lourd était au dessus de lui et le frappait avec force. Il ouvrit les yeux : son frère était penché sur lui et cherchait à l'étrangler. Mais le linceul l'empêchait de remuer les mains. L'autre cria de frayeur et repoussa le cadavre loin de lui. Il pendit les jambes à son cou et, après quelques pas, se retourna : le mort sautait derrière lui, enveloppé dans son linceul, en se efforçant de le rejoindre. Mais le vivant, libre, put prendre de la distance et remplit de cris l'air calme et tranquille du désert. Des habitants qui vivaient non loin de là le délivrèrent et le trouvèrent dans un état proche de la folie. Ils prirent soin de lui. Le matin il reprit ses sens et raconta sa mésaventure. Ils recherchèrent ensemble le cadavre et le trouvèrent bien loin de l'endroit où il avait été déposé. Ils le hissèrent sur le chameau et l'accompagnèrent jusqu'au village pour l'enterrer. Le frère vivant eut tellement peur qu'entre le soir et le matin, sa barbe avait blanchi.

Répondant aux doutes d'un auditeur, Oncle Mahmoud certifiait que le mort était vraiment mort. La preuve en était qu'au moment où il avait bougé sur le chameau ou par terre, il n'avait ni parlé ni crié, ni même respiré. Sinon son frère s'en serait aperçu.

Un des assistants, homme cultivé, commenta ainsi l'histoire d'Oncle Mahmoud, un sourire significatif aux lèvres : Doucement les amis, ne niez pas comme cela ce que croit Oncle Mahmoud. N'attribuez pas ces histoires à l'imagination. Personnellement, il m'en est arrivée une semblable.

Les regards se tournèrent vers l'instituteur pour lui demander de raconter son histoire. Oncle Mahmoud sourit alors en disant : En voilà un au moins qui croit ce que je dis, imbéciles !

J'avais douze ans, commença l'instituteur, lorsque mon maître de l'école coranique voulut que je l'accompagne, avec ses plus grands élèves, dans une maison pour que je lise le Coran à l'occasion d'une mort.

Nous entrâmes dans la chambre mortuaire. Le cadavre était étendu sur une simple natte dans un coin. Une grosse couverture de laine le couvrait de la tête aux pieds. Aucun de ses membres n'était visible. Je me mis à avoir très peur, mais j'obéis aux injonctions du maître. Je m'assis dans le cercle autour du mort et nous commençâmes à psalmodier le Coran selon la mélodie connue et d'une manière soutenue.

Nous étions tous absorbés par la lecture, la pensée de la mort, de l'interrogatoire des anges, du paradis, du châtiment et de la récompense. Mais mes yeux, à moi en particulier qui assistais à une telle séance pour la première fois, ne quittaient pas le corps allongé.

Soudain, je vis, ô stupeur, je vis un bord de la couverture bouger. Jc fixai mon attention, pensant me tromper, mais le mouvement recommença. Dans mon esprit, le mort bougeait la main sous la couverture. La peur m'empêcha de lire. Je voulus m'abstraire de ce que j'avais vu en fermant les yeux, mais une force mystérieuse me poussait à m'assurer du mouvement.

Un camarade s'aperçut de mon manège. Il suivit la direction de mon regard et vit la même chose que moi. Les autres suivirent. Tous les regards étaient tournés vers le mouvement continu sur le côté du mort. Il s'ensuivit un certain flottement dans la lecture que même le maître ressentit. Il s'arrêta alors de lire et chuchota à l'un de nous : qu'y a-t-il ?

Ce dernier répondit en bougeant les yeux et en montrant du doigt l'origine du mouvement. Aussitôt le maître poussa un cri perçant. Il fit un bon au-dessus du cadavre et se précipita comme un fou vers la porte de la pièce en criant : il est ressuscité !

Quelques-uns trébuchèrent sur le corps et j'étais parmi eux. C'est tout juste si nous n'avons pas perdu la raison sous la violence de la peur. A nous voir quitter la pièce du mort en galopant, on nous aurait pris pour un troupeau de chèvres effrayé par l'ombre d'un chacal qui le chasserait de son enclos.

Chacun y alla de son commentaire. Pour finir, le maître put expliquer ce qu'il avait vu. Un des parents du mort eut le courage d'entrer dans la pièce. Le maître avait retrouvé ses esprits et commentait ce qu'il avait vu : peut-être un peu de vie restait-il dans le corps du mort ? Le maître s'enhardit et le suivit dans la pièce. Nous entrâmes tous derrière lui, prêts à fuir si quelque chose de nouveau se produisait. Le maître se tint près de l'entrée et ordonna au parent de soulever la couverture du côté qui bougeait : ce fut une telle surprise que personne ne pût retenir un éclat de rire général : la couverture découvrit un gros chat que la rigueur de l'hiver avait conduit à se réfugier furtivement sous la laine.

L'assistance laissa échapper un rire sonore et se tourna vers l'Oncle Mahmoud qui s'adressait à l'instituteur.

— Je pensais que tu étais de mon bord, mais tu es encore plus mécréant qu'eux.

— Les morts ne se dressent pas, Oncle Mahmoud, dit un des assistants. Mais Dieu les ressuscite dans l'autre vie.

— Je sais cela, répondit simplement Oncle Mahmoud et pourtant ils se mettent debout.

Son expression me rappela celle de Galilée quand le tribunal ecclésiastique lui ordonna de dire que la terre ne tournait pas, sous peine d'être condamné à mort pour infidélité : Oui la terre ne tourne pas, et pourtant elle tourne !

Ce Galilée s'obstinait dans une croyance basée sur les vérités scientifiques. Quant à l'Oncle Mahmoud, il persistait à croire une légende basée sur du vent.